

Formulaire d'inscription pour les activités de vacances

Chers parents,

Du 16 au 29 juillet 2026, le « Cirque Proscho » (www.circus-proscho.de) nous rendra visite. Les enfants auront la possibilité de s'inscrire soit pour la première semaine, soit pour la deuxième semaine, soit pour les deux semaines.

Si vous souhaitez inscrire votre/vos enfants/s pendant les activités de vacances, les enfants sont obligés d'y participer toute la semaine. Veuillez trouver le détail sur le déroulement endessous. Après réception de l'inscription, vous recevrez par courrier une liste d'inscription pour les ateliers.

Attention :

- Les enfants qui sont inscrits à la Maison Relais pendant le mois de juillet (16.07.2025 au 29.07.2026) sont automatiquement inscrits aux activités de vacances
- **La Maison Relais restera fermée pendant la période du 3 août 2026 au 16 août 2026 inclus.**

Le délai d'inscription est le 15 mai 2026. Après ce délai, aucune inscription ne pourra être prise en compte.

Attention : Toute inscription incomplète ne sera pas considérée et vous sera renvoyée !

Déroulement des semaines:

16.7.2026 de 13h45 à 17h00 :

Présentation de bienvenue du cirque « Proscho ».
Après entraînement dans les différents groupes.

17.7.2026 de 13h45 à 17h00 : Entraînement

20.7.2026 de 13h45 à 17h00 : Entraînement

21.7.2026 de 13h45 à 17h00 : Entraînement

22.7.2026 de 10h00 à 12h00 : Répétition générale /
14.00 à 17.00 maquillage et présentation (Détails vont suivre)

23.7.2026 de 13h45 à 17h00 :

Présentation de bienvenue du cirque « Proscho ».
Après entraînement dans les différents groupes.

24.7.2026 de 13h45 à 17h00 : Entraînement

27.7.2026 de 13h45 à 17h00 : Entraînement

28.7.2026 de 13h45 à 17h00 : Entraînement

29.7.2026 de 10h00 à 12h00 : Répétition générale /
14h00 à 17h00 maquillage et présentation (Détails vont suivre)

Informations générales sur les activités de vacances

- Arrivée tous les jours derrière le bâtiment de la Maison Relais à 14h00.
Départ tous les jours derrière le bâtiment de la Maison Relais à 17h00.
- À l'arrivée et au départ de l'enfant, la personne qui accompagne l'enfant doit toujours se présenter auprès de l'éducateur.rice, par mesure de sécurité et afin d'échanger des informations éventuelles.
- Les enfants doivent apporter tous les jours un casse-croute et une gourde d'eau.

Je soussigné(e) (représentant légal)

Nom et prénom:

désire inscrire mon enfant pour les « Spillnomëtteger 2026 ».

!! Attention:

Les enfants qui sont inscrits à la Maison Relais pendant le mois de juillet (du 16 au 29.07.2026) sont automatiquement inscrits aux activités de vacances (vous n'avez donc pas besoin de remettre cette fiche).

Mon enfant participera aux « Spillnomëtteger »

première semaine (du 16.07.2026 – 22.07.2026)

deuxième semaine (du 23.07.2026 – 29.07.2026)

1) Coordonnées de l'enfant

Nom:

Prénom:

Rue et numéro:

L- Localité:

Matricule:

Lieu de naissance:

Sexe: féminin masculin autre Nationalité:

Langue(s) parlée(s): luxembourgeois français allemand anglais portugais

Autre(s):

Classe actuelle (année scolaire 2025/2026):

à Kleinbettingen:

à Steinfort:

Précoce

Cycle 1.1

Cycle 2.1

Cycle 3.1

Cycle 4.1

Cycle 1.2

Cycle 2.2

Cycle 3.2

Cycle 4.2

Caisse de maladie:

Allergies ou maladies éventuelles:

Si l'enfant présente une allergie alimentaire ou doit prendre des médicaments à la Maison Relais, une autorisation parentale et une ordonnance médicale sont à joindre à l'inscription!

Si l'état de santé de l'enfant nécessite d'ordinaire des soins particuliers, veuillez en informer les responsables.

2) Responsable légal:

Nom:

Prénom:

Rue et numéro: si autre que celle de l'enfant

L- Localité: si autre que celle de l'enfant

Matricule:

N° de tél. portable:

Fax:

N° de tél. du lieu de travail:

E-mail:



3) Personne autorisée à reprendre l'enfant (autre que le-la représentant-e légal-e)

Nom et prénom:

N° de tél. portable:

Fax:

N° de tél. du lieu de travail:

E-mail:

Lien de parenté:

Joindre une photo de la personnel

4) Chemin de l'école

J'autorise mon enfant à rentrer tout seul après les activités de vacances (uniquement cycle 4).

5) Autorisation parentale concernant l'administration de médicaments

Le personnel de la Maison Relais est autorisé à donner à mon enfant, en cas de besoin, les médicaments de la liste ci-dessous :

Nom du médicament	Pour quel traitement?	Donne l'autorisation	Ne donne PAS l'autorisation
Fenistil Gel	Piqûres d'insectes		
Octénisept Spray	Désinfecter		
Arnica gel	Coups		
En cas d'une piqûre de tique, le personnel de la Maison Relais est autorisé à enlever, nettoyer et désinfecter soigneusement la plaie.			

6) Autorisation parentale pour l'utilisation des images fixes et animées réalisées à la Maison Relais

Est-ce que vous autorisez la prise d'images lors des différentes activités sur lesquelles apparaît votre enfant et la publication de ces dernières dans le cadre de la présentation de ces activités de la Maison Relais ?

Médias	Donne l'autorisation	Ne donne PAS l'autorisation
Print (Kanner- ou Gemengebuet ; Stengeforter Neiegkeeten ; journal de bord ; décoration des murs dans les halls et/ou les salles de la Maison Relais		
Web (Site Internet et réseaux sociaux de l'administration communale et site Internet de la Maison Relais et télévision - diffusion Stengefort TV sur ApartTV)		





!!! Attention :

Les enfants qui ne sont pas inscrits aux **chèques-services** payent le tarif maximum (soit 7,5 euros par heure) à la Maison Relais. **Les cartes doivent être renouvelées chaque année !**

Je soussigné.e, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Le présent formulaire est à renvoyer jusqu'au 15.05.2026 par courriel postal à :

Maison Relais de Steinfort
7B rue de Hagen - L-8421 STEINFORT

ou par courriel à : maisonrelais@steinfort.lu

N'hésitez pas à demander des formulaires ou informations supplémentaires en cas de besoin au n° de tél.: 39 93 13-370 ou par mail à maisonrelais@steinfort.lu

Lieu et date :

Signature du/de la tuteur.rice :



Protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre « Demande d'inscription de votre enfant à la Maison Relais de Steinfort pour l'année 2026/2027 ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations et données personnelles de l'enfant, des responsables légaux, des personnes autorisées à reprendre l'enfant (autres que les représentants légaux) et des renseignements médicaux concernant l'enfant est la Commune de Steinfort et la Maison Relais de Steinfort, ainsi qu'après introduction de ces données personnelles dans le programme PGI du SIGI (Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique) et le programme du Chèque-Service-Accueil le Ministère de l'Éducation nationale. Elles sont enregistrées dans le système informatique de la Commune et de la Maison Relais, ainsi que dans le programme PGI du SIGI (Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique) et dans le programme du Chèque-Service-Accueil du Ministère de l'Éducation nationale. Vos données, les données des personnes autorisées à reprendre votre enfant et les données de votre enfant, ainsi que les pièces à joindre à la demande, sont conservées à la Commune pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus et à la Maison Relais pendant la durée de l'inscription de votre enfant à la Maison Relais de Steinfort ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel détenues sur vous et votre enfant, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données de la Commune de Steinfort: dpo@steinfort.lu, ou par courrier recommandé à :

DPO - Commune de Steinfort
4, Square Patton, L-8443 Steinfort

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles, celles des personnes autorisées à reprendre votre enfant et celles de votre enfant soient traitées dans le cadre du traitement de votre « Demande d'inscription de votre enfant à la Maison Relais de Steinfort pour l'année 2025/2026 ».